



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sauldre et Sologne 2025





SOMMAIRE

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

Le territoire.....	4
Les compétences.....	5
Le bureau et les conseillers communautaires.....	5
Les commissions.....	7
Les moyens humains.....	8
Les moyens financiers.....	10

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Aménagement du territoire.....	12
SCOT.....	12
PLUi.....	14

Développement économique/emploi..... 16

Soutien aux entreprises et à l'entrepreneuriat.....	16
Aménagement et attractivité des zones d'activités.....	18
Emploi et formation professionnelle.....	19

Environnement..... 22

Collecte et traitement des déchets.....	22
En quelques chiffres.....	23
Prévention.....	24
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).....	26

Relais Petite Enfance.....	28
----------------------------	----

Séjour Jeunes	30
---------------------	----

Office de Tourisme.....	31
-------------------------	----

Communication.....	35
--------------------	----

Culture.....	36
--------------	----

Saison culturelle 2025.....	36
-----------------------------	----

Salon du livre	38
----------------------	----

Piscine des étangs.....	39
-------------------------	----

Urbanisme.....	42
----------------	----

Aire d'accueil des gens du voyage.....	43
--	----

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LE TERRITOIRE

Située dans le nord du Département du Cher, à la fois en Sologne et dans le Berry, la Communauté de communes Sauldre et Sologne (créée le 30 décembre 2005) regroupe 14 communes : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ennordres, Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon, Ménétréol-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine, soit environ 14 600 habitants.

Le territoire bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial préservé de grande qualité qui fait partie des destinations touristiques incontournables du Berry. Dynamique par ses deux centres économiques à Aubigny-sur-Nère et Argent-sur-Sauldre qui hébergent des entreprises de rang européen (MECACHROME, WILO INTEC, PARAGON ID), le territoire l'est également par la présence de nombreux services et associations.

Le secteur agricole s'articule principalement autour de la polyculture. La forêt et les activités connexes, comme la chasse et la pêche, sont également très présentes sur le territoire, en lien avec le massif forestier de Sologne.

L'artisanat constitue une composante essentielle du tissu économique local avec une présence dans la plupart des communes du territoire. Ce territoire allie performance économique, vitalité et qualité de vie.

EN QUELQUES CHIFFRES...



14
communes



14 672
habitants



91 700
hectares



2 158
établissements
dont 490 employés



15
équipements
culturels



7
zones
d'activités

LES COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

LES COMPÉTENCES

FACULTATIVES

- Installation de bornes de recharge pour véhicule électrique
- Création, gestion et fonctionnement d'un relais Petite Enfance
- Organisation de séjours de vacances pour les jeunes
- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Mise en place d'un projet artistique et culturel de territoire
- Gestion de la piscine des étangs

LE BUREAU

COMMUNAUTAIRE

- | | |
|--|---|
| ● Présidente :
Laurence RENIER | ● 5^e vice-président :
Anne CASSIER, en charge des services à la population |
| ● 1^{er} vice-président :
Pascal MARGERIN, en charge de l'environnement | ● Lionel POINTARD |
| ● 2^e vice-président :
Hugues DUBOIN, en charge de l'aménagement du territoire | ● Dominique TURPIN |
| ● 3^e vice-président :
Frédéric BOUTEILLE, en charge de la culture | ● David DALLOIS |
| ● 4^e vice-président :
Alain URBAIN, en charge du tourisme | ● Joël COULON |
| | ● Bernardino ADDIEGO |
| | ● Nicolas MOREAU |
| | ● Jean-Yves DEBARRE |
| | ● Marc GOURDOU |

LES CONSEILLERS

COMMUNAUTAIRES

● ARGENT-SUR-SAULDRE

Anne CASSIER
Pierre LOEPER
Sophie ESPEJO
Pascal VILAIN

● AUBIGNY-SUR-NÈRE

Laurence RENIER
François GRESSET
Elvire SERRE-SANCHEZ
Sylvain DUVAL
Florence LEDIEU
Didier RAFFESTIN
Catherine DOGET
Xavier ADAM
Cécile ABDELLALI
Olivier JACQUINOT
Lucile GROUSSEAU
Emmanuel BOULET-BENAC

● BLANCAFORT

Pascal MARGERIN
Alexandre CERVEAU

● BRINON-SUR-SAULDRE

Lionel POINTARD
Denise SOULAT

● CLÉMONT

Dominique TURPIN
Gilles FEVRE

● ENNORDRES

Hugues DUBOIN
Cathy PRUNIER

● IVOY-LE-PRE

David DALLOIS
Daniel GAUTIER

● LA CHAPELLE-D'ANGILLON

Joël COULON
Bernard DAUTIN

● MENETREOL-SUR-SAULDRE

Bernardino ADDIEGO
Jacques VISCAPI

● MERY-ES-BOIS

Frédéric BOUTEILLE
Marc-Antoine BAILBY

● NANCAY

Alain URBAIN
Philippe RAGOBERT

● OIZON

Marc GOURDOU
Karine USCHANOFF

● PRESLY

Nicolas MOREAU
Christelle GRIVEL

● SAINTE-MONTAINE

Jean-Yves DEBARRE
Nicolas RAFFESTIN



3

RÉUNIONS
COMMISSION
ENVIRONNEMENT



1

RÉUNION
COMMISSION APPEL D'OFFRES



6

RÉUNIONS
COMMISSION
CULTURE



2

RÉUNIONS
COMMISSION
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



9

CONSEILS
COMMUNAUTAIRES



6

RÉUNIONS
DE LA COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



9

RÉUNIONS
COMMISSION
FINANCES

LES COMMISSIONS

THÉMATIQUES

ENVIRONNEMENT

Vice-président délégué :

Pascal MARGERIN

Xavier ADAM
Alexandre CERVEAU
Bernard DAUTIN
Jean-Yves DEBARRE
Sophie ESPEJO
François GRESSET
Olivier JACQUINOT
Nicolas MOREAU
Elvire SERRE-SANCHEZ
Denise SOULAT
Jacques VISCAPI
Guillaume LEFEVRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Présidente :

Laurence RENIER

Bernardino ADDIEGO
Marc-Antoine BAILBY
Anne CASSIER
Alexandre CERVEAU
Joël COULON
David DALLOIS
Sylvain DUVAL
Etienne FENART
Florence LEDIEU
Lionel POINTARD
Dominique TURPIN
Pascal VILAIN
Denis IMBAULT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vice-président délégué :

Hugues DUBOIN

Frédéric BOUTEILLE
Jean-Yves DEBARRE
Gilles FEVRE
Daniel GAUTIER
Catherine HUPPE
Olivier JACQUINOT
Lionel POINTARD
Philippe RAGOBERT
Elvire SERRE-SANCHEZ
Philippe STROOBANT

FINANCES

Bernardino ADDIEGO
Frédéric BOUTEILLE
Anne CASSIER
Joël COULON
David DALLOIS
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Marc GOURDOU
Pascal MARGERIN
Nicolas MOREAU
Laurence RENIER
Alain URBAIN
Denise SOULAT
Dominique TURPIN
Alain URBAIN

TOURISME

Vice-président délégué :

Alain URBAIN

Anne CASSIER
Joël COULON
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Sophie ESPEJO
Daniel GAUTIER
Marc GOURDOU
François GRESSET
Pascal MARGERIN
Patrick MIGAYRON
Laurence RENIER
Dominique TURPIN

CULTURE

Vice-président délégué :

Frédéric BOUTEILLE

Bérangère CARRÉ
Sophie ESPEJO
Catherine DOGET
Sylvain DUVAL
Daniel GAUTIER
Lucile GROUSSEAU
Elisabeth JUTIN
Michelle KUBICKE
Odile LE BEUF
Patrick MIGAYRON
Murielle PATRON-BAZIN
Cathy PRUNIER
Didier RAFFESTIN
Marie-Christine SCHWAB
Karine USCHANOFF

SERVICES

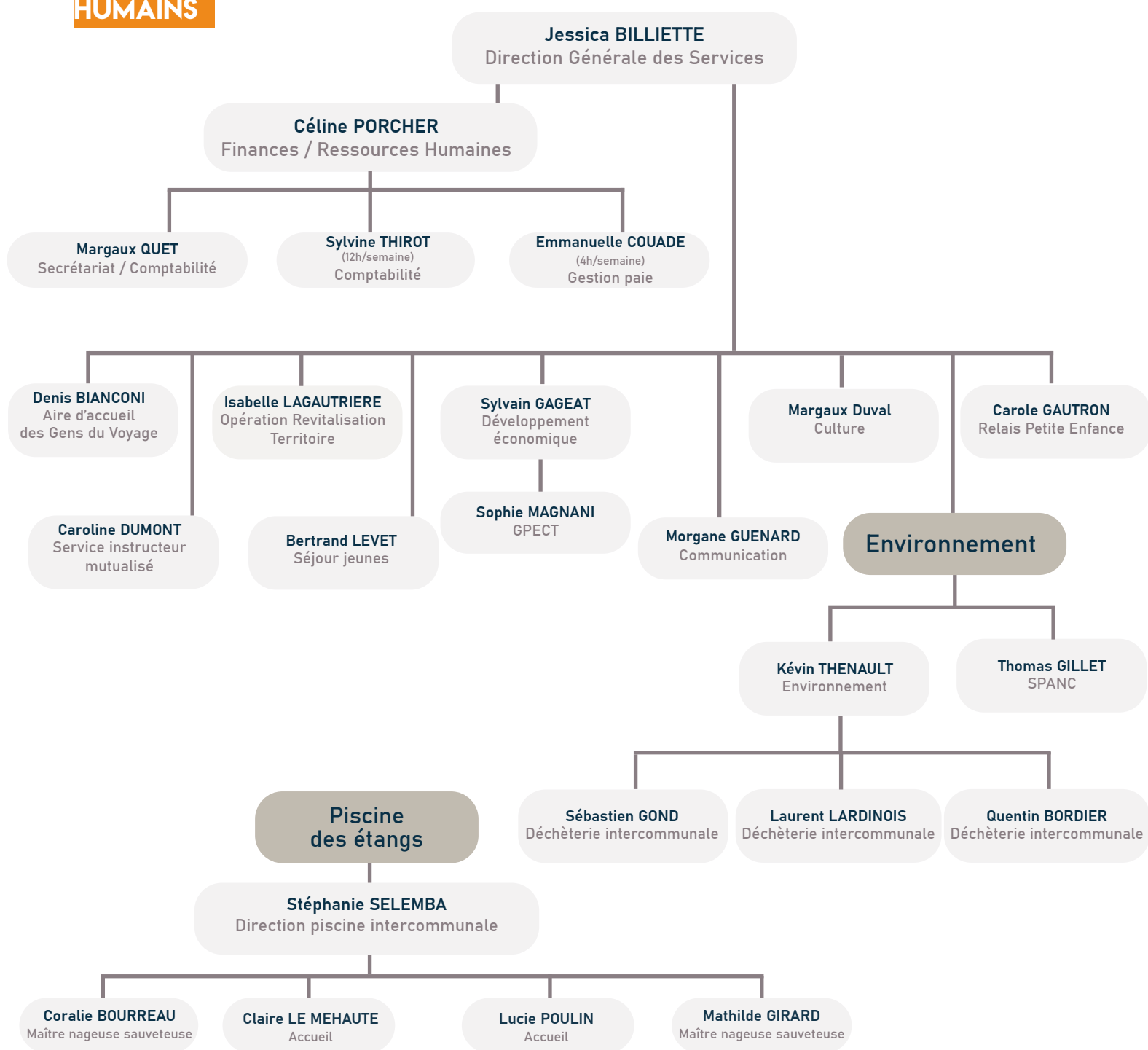
À LA POPULATION

Vice-président délégué :

Anne CASSIER

Cécile ABDELLALI
Xavier ADAM
Emmanuel BOULET-BENAC
Jean-Yves DEBARRE
Chantal GUILLON
Catherine HUPPE
Murielle PATRON-BAZIN

LES MOYENS HUMAINS





PRÉVENTION DÉCHETS



DÉCHÈTERIE



DIRECTEUR ENVIRONNEMENT



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



GPECT-EMPLOI



SPANC



SECRÉTARIAT



FINANCES/RH



COMPTABILITÉ



DIRECTION DES SERVICES



RELAIS PETITE ENFANCE



REVITALISATION DU TERRITOIRE



SERVICE INSTRUCTEUR



COORDINATION CULTURELLE



COMMUNICATION



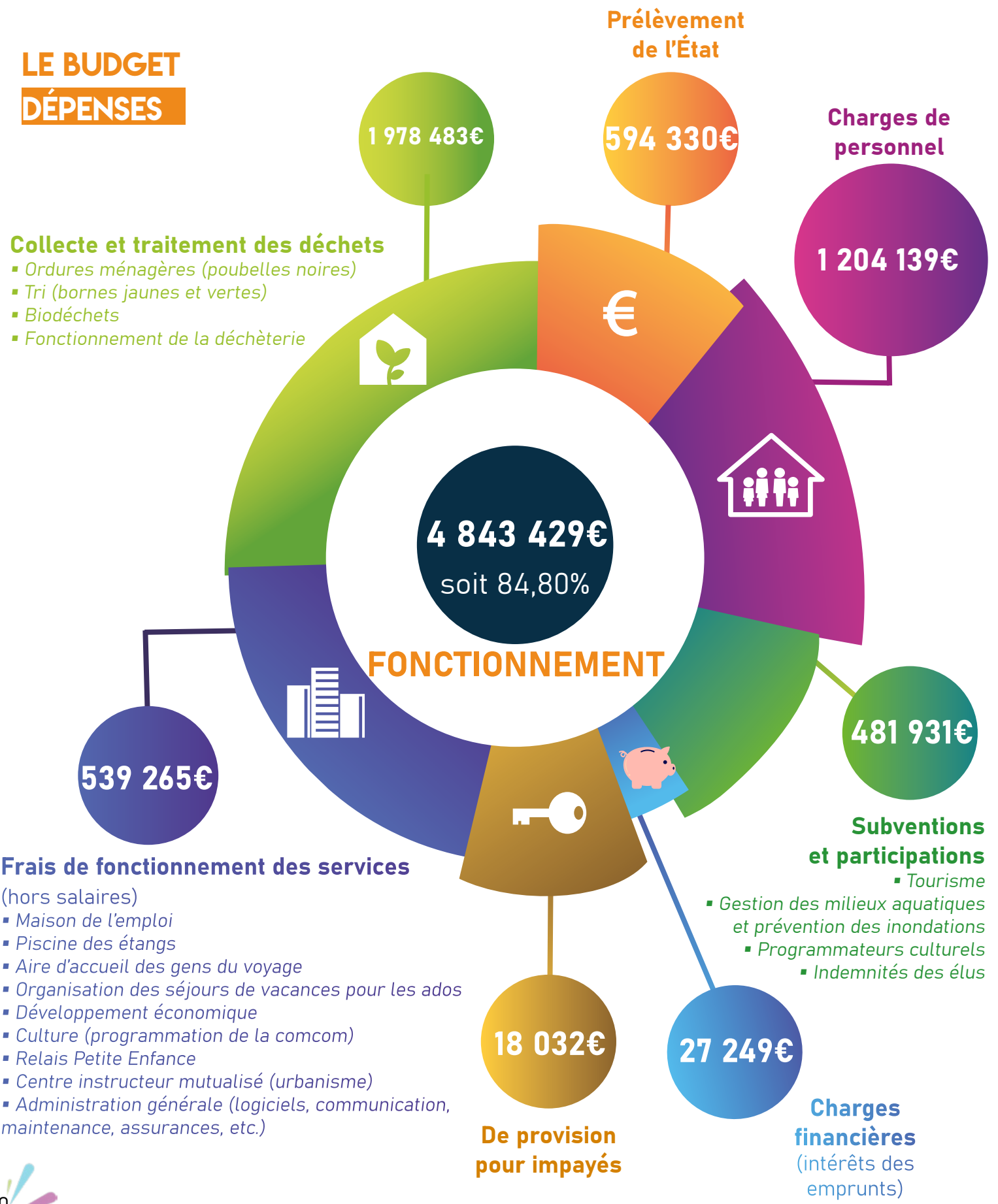
SÉJOUR JEUNES

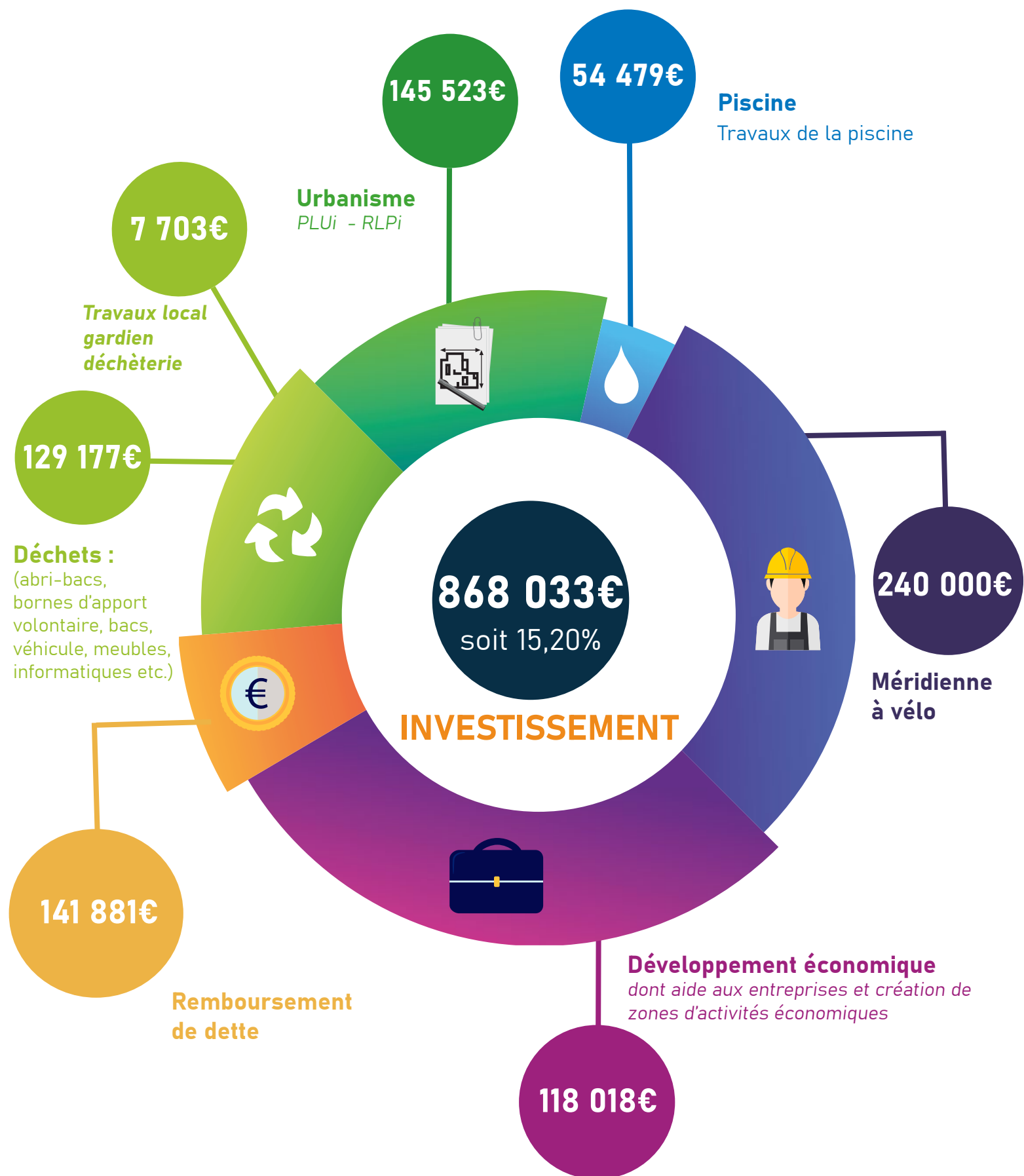


PISCINE DES ÉTANGS

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LE BUDGET DÉPENSES





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

À titre obligatoire, la Communauté de communes est compétente en matière d'aménagement de l'espace. Cela signifie qu'elle est compétente en matière de schéma de cohérence territoriale (SCoT) et de Plan local d'Urbanisme (PLU).

APPROBATION DU SCOT DU PAYS SANCERRE SOLOGNE

Après plusieurs années de travail en commun avec les représentants de la Communauté de communes Pays Fort, Sancerrois, Val de Loire au sein du Pays Sancerre Sologne, le SCoT du Pays Sancerre Sologne a été approuvé le 29 avril 2025.

Les grandes orientations du SCoT Sancerre Sologne sont les suivantes :



**RÉAFFIRMER LA VOCATION PRODUCTIVE D'UNE RURALITÉ QUI INNOVE,
CULTIVE LES SIGNES DE QUALITÉ ET DYNAMISE LE NORD DU CHER**

- Organiser et renforcer l'armature économique du territoire
- Affirmer le positionnement du territoire à travers son armature économique
- Être compétitif par la qualité des aménagements économiques et chercher à se démarquer
- Être compétitif par la coopération
- Développer le tourisme et son rôle moteur du développement local
- Soutenir et fortifier un secteur primaire créateur de valeur ajoutée et emblème d'une ruralité active
- Faire de la croissance verte un marqueur de reconnaissance du territoire





FAIRE BRILLER DES PATRIMOINES VIVANTS ET VALORISER UNE AUTHENTICITÉ QUI SE VIT AU PRÉSENT POUR DES ESPACES DE VIE ATTRACTIFS ET ADAPTÉS AUX NOUVELLES ATTENTES DES POPULATIONS

- Mettre en œuvre une trame verte et bleue, support de dynamiques naturelles, patrimoniales et économiques
- Mettre en scène la palette paysagère et faire briller le patrimoine
- Mettre en œuvre la transition écologique pour des ressources pérennes en bon état et accompagner les enjeux de mutations économiques
- Poursuivre les efforts pour réduire la vacance et améliorer l'usage du parc de logements existant
- Diversifier l'offre de logements en cohérence avec la stratégie de développement du SCoT
- Développer des urbanisations valorisant l'espace et vie de proximité, authentique et convivial, qui révèlent l'esprit des lieux sancerrois et solognots



VALORISER UN RÉSEAU TERRITORIAL INTERCONNECTÉ ET SOLIDAIRE AU SERVICE D'UNE NOUVELLE ACCESSIBILITÉ, D'ESPACES DYNAMIQUES ET D'UNE ATTRACTIVITÉ DURABLE

- Organiser les mobilités pour une plus grande proximité aux aménités territoriales et se connecter à l'extérieur
- Déployer une offre en mobilité alternative à la voiture individuelle et pour tous
- Renforcer l'armature urbaine et développer le niveau en services à la population et son accessibilité
- S'adapter aux besoins en commerce et privilégiant la proximité et la vitalité des centres villes (des bourgs et villages)
- Développer la culture du risque



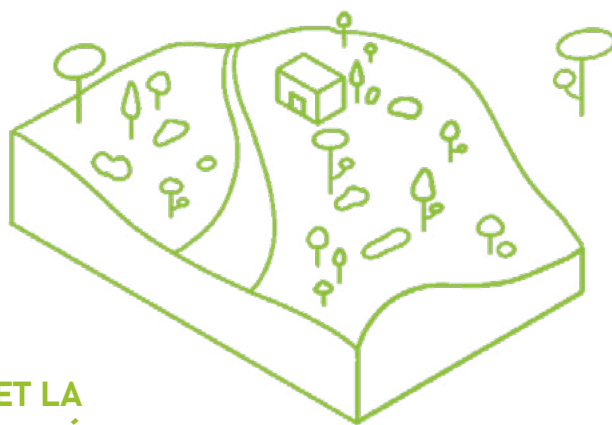
OBJECTIFS CHIFFRÉS DU SCOT SANCERRE SOLOGNE

- Favoriser l'accueil d'environ 1 400 nouveaux actifs à horizon 2043, permettant ainsi au territoire de retrouver un volume d'actifs proche de celui de 2010.
- Créer 2 250 logements entre 2021 et 2043 pour accompagner une croissance de population de l'ordre de 1 760 habitants par rapport à 2019 (+0.2%/an).
- Consommation maximale d'espace de 188 ha sur 2021-2043 soit 8,2 ha/an pour une baisse de 66% par rapport à 2011-2020.

PLUI

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Démarche initiée en 2022, l'élaboration du PLUi Sauldre et Sologne a connu une étape importante en 2025, puisque le projet a été arrêté.



CETTE ÉTAPE MARQUE LA FIN DES ÉTUDES ET LA FORMALISATION DU DOSSIER COMPLET CONSTITUÉ

- d'un rapport de présentation
- d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
- d'un règlement écrit et d'un règlement graphique
- des orientations d'aménagement et de programmation
- des annexes



L'ÉLABORATION D'UN PLUI AVAIT POUR OBJECTIFS :

- se doter d'un document d'urbanisme unique pour toutes les communes
- concilier développement économique, préservation des paysages et maintien des espaces naturels, agricoles et forestiers
- renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouvelles populations en assurant un cadre de vie attractif et agréable aux habitants
- trouver un juste équilibre permettant le développement harmonieux des communes du territoire.
- des annexes

Tout au long de la démarche, les élus et les techniciens des 14 communes membres ont été conviés à participer à l'élaboration du PLUi.



18

réunions de travail
du comité de pilotage



6

journées d'atelier de travail
dont 2 journées de terrain



3

conférences des Maires



1

présentation devant
le conseil communautaire

Tout au long de la démarche, les élus et les techniciens des 14 communes membres ont été conviés à participer à l'élaboration du PLUi.



**HORIZON
2035**

CŒUR DU PROJET, LE PADD EXPRIME LE PROJET POLITIQUE EN SAULDRE ET SOLOGNE À HORIZON 2035.

- Il définit les choix en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'économie, de protection de l'environnement...
- Il constitue la référence et le guide pour l'élaboration du PLUi et pour ses modifications ultérieures,
- Il expose les orientations d'aménagement choisies par les élus qui sont non hiérarchisées, indissociables et organisées dans trois grandes ambitions.

AMBITION 1 |

REVITALISER LE TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR
LES LIANTS DE SON IDENTITÉ : ENTRE SPÉCIFICITÉ
INDUSTRIELLE, ÉCONOMIE RURALE ET RICHESSES
ENVIRONNEMENTALES



| AMBITION 2 |

CONFORTER UNE ARMATURE LOCALE AU SERVICE
DE LA PROXIMITÉ, DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA
COMPLÉMENTARITÉ TERRITORIALE



| AMBITION 3 |

PROMOUVOIR UN URBANISME RURAL DURABLE
PLAÇANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE AU CŒUR
DES AMBITIONS D'AMÉNAGEMENT



Au terme de ce travail préparatoire, le bilan de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers du projet de PLUi Sauldre et Sologne respecte à la fois la loi Climat et Résilience, le SRADDET* Centre-Val de Loire et le SCoT du Pays Sancerre Sologne.

*SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



+ 4,79 ha d'emplacements réservés

PLUi PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
Communauté de Communes
SAULDRE ET SOLOGNE

=

46.06 ha

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

Le développement économique constitue l'une des compétences majeures de la Communauté de communes. À travers une stratégie globale combinant soutien aux entreprises, valorisation du foncier économique et actions pour l'emploi, l'intercommunalité affirme son rôle de premier levier de la dynamique économique du territoire.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET À L'ENTREPRENARIAT

ACCUEIL ET SUIVI DES PORTEURS DE PROJETS

En 2025, la Communauté de communes a **accompagné 49 entreprises déjà implantées** sur son territoire, en les rencontrant pour faire le point sur leur situation, leurs difficultés et leurs projets de développement. Ces échanges ont permis de leur apporter des réponses concrètes : orientation vers des dispositifs d'appui technique, aide à la structuration de projets, ou identification de financements mobilisables — qu'ils émanent de la collectivité ou de partenaires extérieurs.

En parallèle, **14 porteurs de projets** souhaitant créer leur activité ont été reçus et accompagnés dans la définition de leur projet et l'analyse de leur business plan, en amont de la décision de création.

Cet engagement auprès des créateurs s'illustre également par la participation à des événements dédiés, comme le forum organisé par France Travail le 11 décembre 2025.



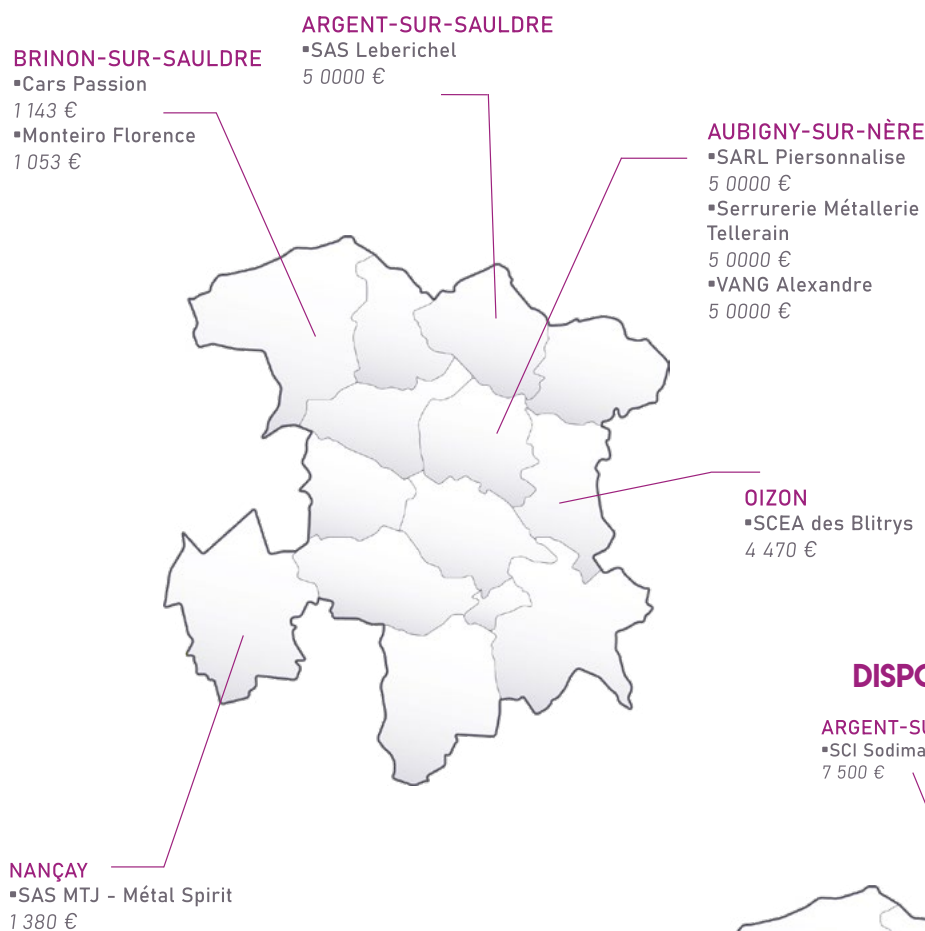
DISPOSITIFS D'AIDES ET DE FINANCEMENT

La Communauté de communes dispose de deux outils d'accompagnement financier au service des entreprises du territoire.

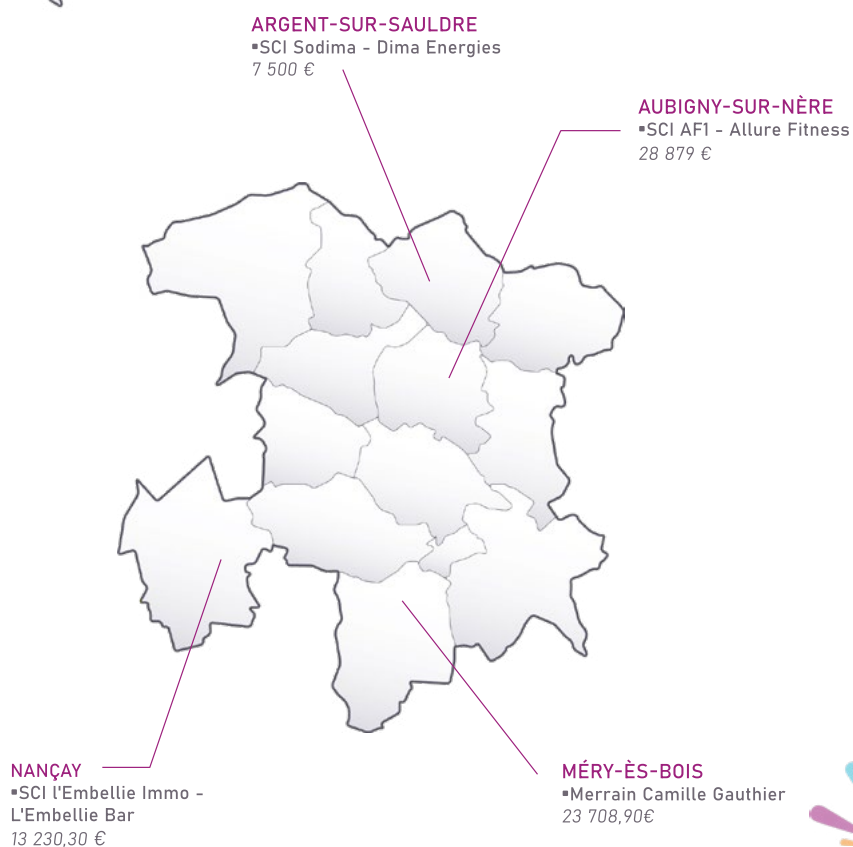
Sauldre et Sologne Actif soutient les artisans et commerçants dans leurs acquisitions de matériel et la rénovation de leurs devantures. **Sauldre et Sologne Immo** facilite quant à lui la réalisation de projets d'immobilier productif — locaux d'activité, commerces, équipements professionnels.

En 2025, ces deux dispositifs ont mobilisé un **total de 101 364 €**, répartis comme suit :

DISPOSITIF SAULDRE ET SOLOGNE ACTIF :



DISPOSITIF SAULDRE ET SOLOGNE IMMO :



Parmi les bénéficiaires de Sauldre et Sologne Actif, 4 entreprises ont été accompagnées dès leur phase de création. Sauldre et Sologne Immo a quant à lui permis de concrétiser deux projets commerciaux structurants pour le territoire : le maintien du bar en centre-ville de Nançay et la création d'une salle de sport à Aubigny-sur-Nère.

Au-delà des financements directs, l'action d'accompagnement de la communauté de communes **a contribué à l'obtention de 93 840 € de subventions régionales** (Région Centre-Val de Loire) au bénéfice de 3 entreprises du territoire.

Enfin, le partenariat avec Initiative Cher a permis l'attribution de **61 400 € de prêts d'honneur** à 6 porteurs de projets en création ou en développement d'entreprise.

AMÉNAGEMENT ET ATTRACTIVITÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS

La disponibilité d'un foncier économique bien équipé et attractif constitue un levier déterminant pour attirer de nouvelles entreprises et ancrer durablement celles déjà présentes sur le territoire.

En 2025, la Communauté de communes a poursuivi l'entretien et la modernisation de ses zones d'activité. Sur la zone d'activités le Guidon, deux chantiers ont été menés : la réfection du bassin de rétention des eaux pluviales et le suivi de la rénovation du réseau électrique, conduite par Enedis. Ces interventions visent à maintenir un niveau de qualité d'accueil conforme aux attentes des entreprises et à prévenir tout risque lié à des infrastructures vieillissantes.

Sur le plan de la commercialisation, des discussions sont en cours avec trois structures susceptibles de s'implanter prochainement sur le territoire. Ces contacts illustrent la dynamique engagée pour en optimiser l'occupation.



EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Au-delà de l'accueil des entreprises, la Communauté de communes s'engage concrètement pour que chaque habitant puisse accéder à l'emploi et à la formation. En s'appuyant sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) et sur ses partenariats avec les acteurs du service public de l'emploi, l'intercommunalité déploie une offre coordonnée d'accompagnement vers l'emploi durable, portant une attention particulière aux publics les plus éloignés du marché du travail.



ACCOMPAGNER LA FÉMINISATION DES MÉTIERS

Garantir à chaque habitant un accès équitable aux opportunités professionnelles est un enjeu d'égalité autant qu'un atout pour les entreprises du territoire, qui peuvent ainsi s'appuyer sur un vivier de talents plus larges et plus diversifiés.

Dans cette perspective, la Communauté de communes a organisé en 2025 trois conférences mettant à l'honneur des parcours de femmes vers des métiers traditionnellement masculins. Coconstruites avec France Travail, la Mission Locale et le collège Gérard Philipe, ces rencontres ont touché un public varié — jeunes collégiens, demandeurs d'emploi, professionnels en reconversion — créant ainsi un espace de dialogue et d'inspiration concrète.



FAVORISER LE LIEN ÉCOLE – ENTREPRISE

Éveiller les vocations dès le collège, c'est investir dans le tissu économique de demain. Pour montrer concrètement aux jeunes la diversité des métiers disponibles sur le territoire et notamment dans les secteurs industriels, la Communauté de communes a coordonné en 2025 **un programme ambitieux de visites d'entreprises.**

Les classes de 3ème du collège Gérard Philipe ont ainsi découvert 8 structures locales : Berthelot SAS, Butagaz, Mecachrome, Risoud Industrie et Sotomob à Aubigny-sur-Nère, Paragon ID à Argent-sur-Sauldre, Trigano Remorques à Brinon-sur-Sauldre, ainsi que les services techniques et administratifs de la Mairie d'Aubigny-sur-Nère.

La mobilisation exemplaire de ces entreprises a permis d'illustrer la richesse et la diversité des métiers présents localement, en donnant à voir des parcours professionnels concrets et accessibles.

En parallèle, la collectivité a facilité l'organisation du Grand Mini Forum des métiers de l'alimentation, en lien avec le Principal du collège et les enseignants en charge du Parcours Avenir. Les 120 élèves de 5ème ont exploré les grands secteurs de l'agroalimentaire (de la production à la distribution et les fonctions support associées) et ont pu identifier des voies d'orientation insoupçonnées, voire confirmer des projets déjà en germe.



LES PETITS DÉJ' DU TERRITOIRE

Pour outiller les entreprises dans leurs pratiques RH, les tenir informées des évolutions réglementaires et sociales, et favoriser les échanges entre paires, la Communauté de communes a lancé le cycle des **Petits déj' du Territoire** . En 2025, 4 sessions ont réuni 20 dirigeants et responsables RH autour de thématiques choisies au plus près de leurs préoccupations :

- Construire et valoriser sa marque employeur
- L'accompagnement des entreprises par l'URSSAF
- Valoriser l'expérience et les compétences des seniors
- Faire de la cohabitation des générations un levier de performance

LE SALON DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Le 13 novembre 2025 , la Communauté de communes Sauldre et Sologne, avec le soutien de la Commune d'Aubigny-sur-Nère, de France Travail, de la Mission Locale Sancerre Sologne et de la Région Centre-Val de Loire, a organisé la nouvelle édition du Salon des Métiers et de l'Orientation Professionnelle [RE]Dessine ton Avenir !

Rendez-vous désormais incontournable du territoire, cet événement a accueilli près de **700 personnes** dont les élèves de 4ème et 3ème des collèges d'Aubigny-sur-Nère et d'Henrichemont, leur offrant un contact direct avec des professionnels et des informations concrètes pour construire leur projet d'orientation.

Au programme : quatorze ateliers et animations pour explorer, tester et s'immerger dans des univers professionnels variés — escape-game Les Métiers en Scène (industrie, nature et vivant), casques de réalité virtuelle, simulateurs de conduite (tracteur, deux-roues, voiture), ateliers de mécanique aéronautique, fabrication de cookies, coiffure ou encore l'Orientation City Tour.

La pièce de théâtre "un Employé nommé Désir", proposé par le Pacte Civique, a particulièrement marqué les esprits et a permis d'aborder de manière interactive et ludique des sujets comme les préjugés dans le recrutement ou le rôle du management pour une embauche réussie.

Au-delà de la dimension orientation, le salon a également constitué un **espace de recrutement** : une quarantaine de CV ont été remis aux entreprises présentes, et une vingtaine d'entretiens ont eu lieu dans les semaines suivant l'événement.

ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les compétences de la Communauté de communes **en matière de gestion des déchets** sont :



- La **collecte en porte-à-porte** des ordures ménagères



- La **collecte en points d'apport volontaire** des journaux, revues, magazines, du verre et des emballages recyclables



- La collecte des **déchets acceptés en déchèterie** et la **gestion** de cet équipement, sans restriction quant au nombre de passages des usagers



- Le **transport et le traitement** de tous les déchets collectés.



- La **collecte, le transport et le traitement** des biodéchets des communes et gros producteurs (EHPAD, écoles, entreprises, etc.).

Depuis 2023, le financement du service de collecte et traitement des déchets est fiscalisé. Avec le paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la contribution au financement du service est généralisée et les recettes sont garanties pour assurer le fonctionnement et la continuité du service.

Filière jeux et jouets / Déchèterie intercommunale



Unité de Revalorisation Énergétique à Arrabloy



EN QUELQUES CHIFFRES SUR 2025



14 335
habitants

PAR HABITANT

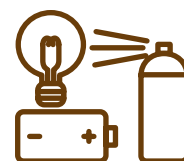
147 KG

Ordures ménagères
résiduelles



359 KG

Déchets en déchèterie
(population et entreprises)



49 KG

Verres



74 KG

Papiers, cartons
et emballages



24 KG

Erreurs de tri



6 KG

Biodéchets
collectés en abri bac



POIDS TOTAL
par habitant

633 KG



DÉPENSES TOTALES

par habitant

204.61€



RENFORCER LA PRÉVENTION DES DÉCHETS : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ENGAGÉE

Afin d'améliorer et de structurer davantage son action en matière de prévention des déchets, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a recruté, en septembre 2025, une chargée de prévention des déchets. Margaux Quet a ainsi rejoint ce poste stratégique, venant renforcer la démarche déjà engagée sur le territoire.

Face aux enjeux croissants liés à la réduction des déchets et à l'amélioration du tri, ce recrutement marque une étape importante dans la politique environnementale de la collectivité. **L'objectif est clair** : accompagner les habitants dans l'évolution de leurs pratiques, en proposant des solutions simples, concrètes et accessibles à tous.



Les actions sur le terrain se déploient auprès des différents publics : scolaires, EHPAD, entreprises, etc.

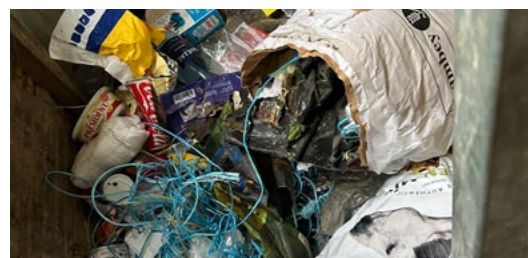
Prévenir pour mieux maîtriser

La prévention des déchets repose sur un principe fondamental : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. C'est pourquoi la collectivité s'est engagée dans un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Dont l'objectif est de réduire les déchets à la source, de préserver les ressources naturelles, de limiter les coûts de traitement et de diminuer l'impact environnemental. À l'échelle intercommunale, chaque geste compte et contribue à une amélioration globale.

Mieux trier pour plus d'efficacité

Les observations de terrain révèlent encore des marges de progression. De nombreux emballages et papiers sont encore jetés dans les ordures ménagères, alors qu'ils pourraient être recyclés.

À l'inverse, certains déchets inadaptés se retrouvent dans les bacs de tri : déchets de salle de bain, équipements électroniques, ferraille--ou médicaments. Ces erreurs complexifient le traitement et génèrent des coûts supplémentaires.



Des erreurs de tri sont fréquemment retrouvées dans les bornes jaunes.

Aller à la rencontre des habitants

La sensibilisation passe aussi par des **actions de proximité**. À travers des ateliers et des animations, la collectivité favorise les échanges directs avec les habitants. Ces temps de rencontres permettent de répondre aux interrogations, de corriger les idées reçues et de partager des gestes simples à adopter au quotidien.

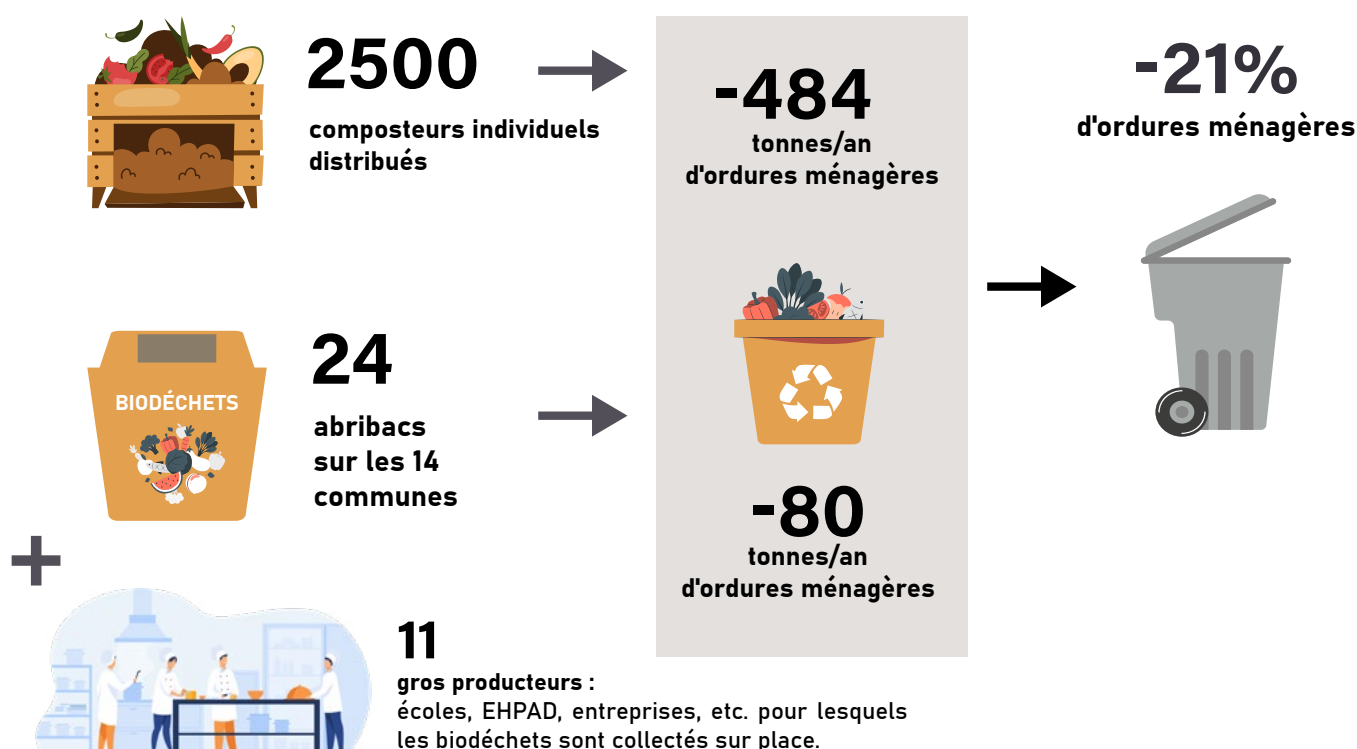
Avec ce renforcement de ses moyens humains, la Communauté de communes Sauldre et Sologne affirme sa volonté de faire de la prévention des déchets un axe prioritaire de son action, au service d'un territoire plus durable. Parce qu'en matière de déchets, chaque geste compte.

RÉDUCTION DE FRÉQUENCE DES ORDURES MÉNAGÈRES : AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI AU QUOTIDIEN

Depuis la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets et le passage à une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours, la Communauté de communes Sauldre et Sologne observe des résultats encourageants : la quantité de déchets résiduels déposés dans les poubelles noires a diminué de 21 % (par rapport à 2022).

Ce dispositif, conforme à la législation en vigueur, combine compostage individuel et collecte séparée des biodéchets pour tous les habitants

Il contribue ainsi à alléger la charge des ordures ménagères, à valoriser les déchets organiques et à renforcer notre engagement pour une gestion des déchets plus responsable.



SPANC

Le Service assainissement non-collectif

La communauté de communes assure :

- Le contrôle de conception et de bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Le diagnostic des installations non collectives existantes à l'exclusion de l'entretien de ces installations
- Le contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes.

Au 31 décembre 2025, on estime à 2 800 le nombre de dispositifs d'ANC sur notre territoire, soit 6 900 habitants concernés.



ARRIVÉE D'UN NOUVEAU TECHNICIEN

Suite au départ de l'ancien technicien et afin de maintenir l'action du service public d'assainissement non collectif (SPANC) et d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a accueilli un nouveau collaborateur : Florian Souchet.

Son arrivée vient consolider les missions de contrôle, de conseil et de suivi des installations, essentielles pour garantir la qualité des dispositifs d'assainissement et la préservation de l'environnement.

Nombre de contrôles réalisés en 2025

27

**Contrôles de
conception et
implantation**

23

**Contrôles de
bonne réalisation**

318

**Contrôles initiaux ou
périodiques de bon
fonctionnement***

*dont diagnostics dans le
cadre d'une vente

Conformité des dispositifs

Moins du tiers des installations contrôlées en 2025 respectent la législation en vigueur.

94

Installations
adaptées

224

Installations
non-conformes

Subvention d'aide à la réhabilitation des ANC

Au regard du nombre conséquent de dispositifs d'assainissement non collectif non conformes ayant un impact néfaste sur l'environnement et à la suite de l'arrêt du programme de subventionnement de l'Agence de l'Eau en 2021, la Communauté de communes a instauré un dispositif d'aide à la réhabilitation.

Une subvention de 30% du coût définitif TTC des travaux de réhabilitation d'un assainissement non collectif non conforme, dans la limite d'un plafond de travaux de 8000 € TTC, **soit une aide maximale de 2 400 €.**

Cette aide est à destination :

- 1-des propriétaires occupants aux ressources modestes selon le plafond de ressources fixé par l'ANAH
- 2-des propriétaires bailleurs justifiant d'une convention à l'habitat social avec l'ANAH.

1
SUBVENTION
ATTRIBUÉE

En 2025, 1 subvention a été versée
pour un total de 2 400 €.



AIDE FINANCIÈRE
À LA RÉHABILITATION

“

La Communauté de communes
Sauldre et Sologne
soutient la préservation
de son environnement !

”

S
SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) assure une présence sur 6 communes pour répondre aux besoins du territoire.

Ateliers d'Éveil (matinées)

Lundi : La Chapelle-d'Angillon

Mardi et vendredi : Aubigny-sur-Nère

Mercredi et jeudi (en itinérance) :

Alternance entre Blancafort, Ivoy-le-Pré, Méry-ès-Bois et Argent-sur-Sauldre

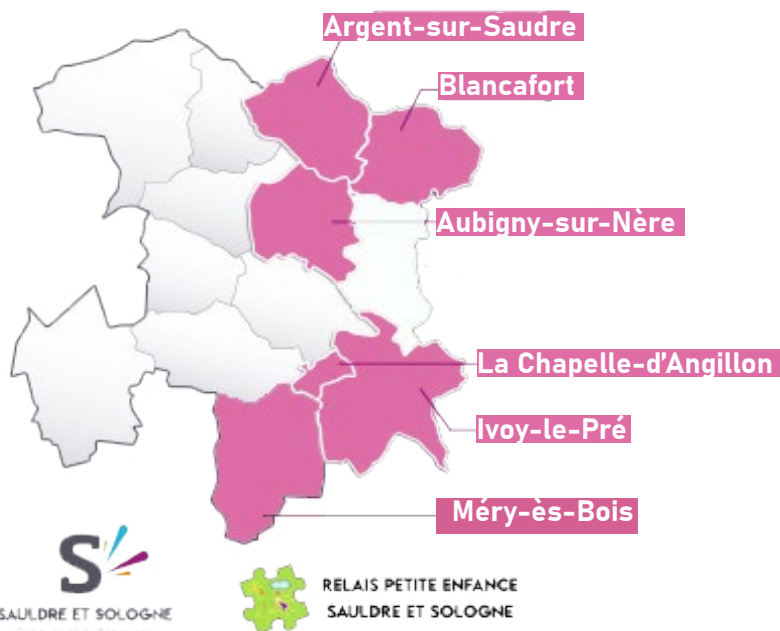
Permanences d'Accueil (après-midis)

Lundi : Argent-sur-Sauldre

Mardi et vendredi : Aubigny-sur-Nère

Jeudi : La Chapelle-d'Angillon

Ces permanences visent à conseiller et orienter les parents et les assistants maternels sur la gestion des contrats de travail.



LES ATELIERS EN QUELQUES CHIFFRES



2 400

participations d'enfants
aux activités en 2025



835

participations d'assistantes
maternelles agréées en
activité



211

participations de parents
tout au long de l'année

LE + EN 2025

On observe une dématérialisation croissante des échanges. Les sollicitations par téléphone et courriel sont désormais plus fréquentes que les rendez-vous physiques.

Bilan 2025 : 350 contacts assistants maternels et 149 contacts parents.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET ACTIONS COLLECTIVES

Soutien à la Professionnalisation

■ **Soirées à thèmes** : Organisation d'une soirée ludique autour du jeu "Pictionary" sur le métier (14 participants) et d'une réunion d'information avec France Travail sur les droits des salariés (8 participants).

■ **Temps d'échanges « Entre Nounous »** : 4 séances ont été organisées. Ces moments permettent de rompre l'isolement et de prévenir l'épuisement professionnel (11 participants réguliers).

■ **Table Ronde** : Action de redynamisation du métier en collaboration avec France Travail et le service développement économique de la CDC. 3 assistants maternels et 4 personnes en recherche d'emploi y ont participé.

■ **Formation Continue** : Certaines assistantes maternelles investissent leur compte personnel de formation (CPF) sur des thématiques variées (Logiciel Excel, Sauveteur Secouriste du Travail). (5 assistantes maternelles). Par ailleurs, 11 assistants maternels ont participé à la Journée Départementale organisée par la CAF et le service PMI du Cher.

ÉVÉNEMENTS ET CULTURE : NOUVEAUTÉS 2025

■ Activités Physiques et Nature.

Piscine : En partenariat avec les maîtres-nageurs de la piscine des Étangs, une activité physique a été proposée durant la fermeture du bassin au 1^{er} trimestre.

Promenades natures : Sorties en forêt suivies d'activités manuelles à partir de trésors ramassés.

■ **Spectacles et Culture** : "*Dans ma valise*" (Argent-sur-Sauldre) et "*Léon, du vent dans la plume*". Ces spectacles ont également associé les crèches locales (Kilts et Culottes Courtes d'Aubigny et Les P'tits Plumeux d'Argent) ainsi que les centres de loisirs.



SÉJOURS JEUNES

La Communauté de communes organise chaque année deux séjours ouverts à 24 jeunes de Saultre & Sologne : à la mer et au ski.

Des séjours participatifs

Les jeunes peuvent contribuer à l'organisation du séjour mer en participant au montage du programme de la semaine. Pour cela, encadrés par Bertrand Levet, directeur des séjours jeunes de l'intercommunalité, les adolescents se réunissent lors d'une réunion afin :

- D'échanger sur les activités à programmer
- D'effectuer les démarches de demandes de renseignements et de devis en appelant directement les prestataires touristiques de Charente-Maritime
- De confronter le montant des devis au budget alloué par la Communauté de communes aux activités pour la semaine, à savoir 3 000 €
- D'appréhender d'autres éléments organisationnels à prendre en compte, comme les horaires de marées pour la traversée en bateau notamment.

Des séjours enrichissants

Ces séjours permettent de fédérer les liens entre les collégiens autour de moments de découvertes et d'apprentissages.

Les voyages d'hiver sont mutualisés avec les jeunes de la ville de Saint-Florent-sur-Cher. Une belle collaboration qui favorise la cohésion des territoires.

SÉJOUR JEUNES À L'ÎLE D'OLÉRON

Montant du séjour : 31 800€

Recettes (tarifs + subvention CAF) : 11 200€



SÉJOUR JEUNES SKI

Montant du séjour : 25 000€

Recettes (tarifs + subvention CAF) : 10 500€



OFFICE DE TOURISME

Entre Sologne et Berry, le territoire Sauldre & Sologne affirme chaque année un peu plus son identité singulière: celle d'un espace authentique, vivant et inspirant, où patrimoine, nature et savoir-faire locaux se rencontrent.

Composé de 14 communes, le territoire offre une diversité d'expériences touristiques qui font sa richesse et son attractivité : villages de caractère, paysages préservés, sites culturels emblématiques et événements fédérateurs rythment la vie locale et attirent des visiteurs toujours plus nombreux.

Dans ce contexte, l'Office de Tourisme Sauldre & Sologne joue pleinement son rôle de vitrine et de moteur de la destination. Au-delà de ses missions d'accueil et d'information, il accompagne la mise en valeur du territoire, structure l'offre touristique et contribue activement à son rayonnement, en lien étroit avec les acteurs locaux et les partenaires institutionnels.

L'année 2025 s'inscrit ainsi dans une dynamique de consolidation et de développement, portée par une ambition commune : **faire de Sauldre & Sologne une destination à la fois authentique, accessible et inspirante.**

Profil des touristes

La clientèle touristique est **principalement française**. Au sein de notre Office de Tourisme Sauldre et Sologne elle représente **89 % des touristes**. Les clientèles du Centre-Val de Loire arrivent en première position, suivis des Franciliens puis des clientèles en provenance d'Auvergne-Rhône-Alpes. L'accueil de ces bassins émetteurs symbolise l'impact des dessertes routières et ferroviaires sur la fréquentation. Les Étrangers représentent 11 % de la clientèle locale, avec une grande majorité de clientèles européennes (89 %). Les cinq principales clientèles étrangères sont les Néerlandais, les Britanniques, les Allemands, les Belges et les Italiens.

Le territoire accueille principalement une clientèle de seniors : **60 % des touristes ont 55 ans et plus**. Les 45/54 ans représentent quant à eux 17 % de la clientèle, les moins de 35 ans à peine 13 %. 54 % sont des couples et 27 % des familles.

Les touristes sédentaires représentent 50 % de la clientèle. L'effet de passage dans le département est ainsi très important puisque **40 % des clientèles sont des itinérants** en Centre-Val de Loire et 10 % sont de passage vers une autre destination.

Les touristes affichent un attachement marqué au secteur puisque 61 % d'entre eux y ont déjà séjourné.

En chiffres

+ 100

solutions d'hébergements

+ 30

solutions de restauration

+ 40

destinations touristiques

En dates

L'Office de Tourisme assure la promotion des manifestations d'envergures sur la Communauté de Communes Sauldre et Sologne et y participe activement :

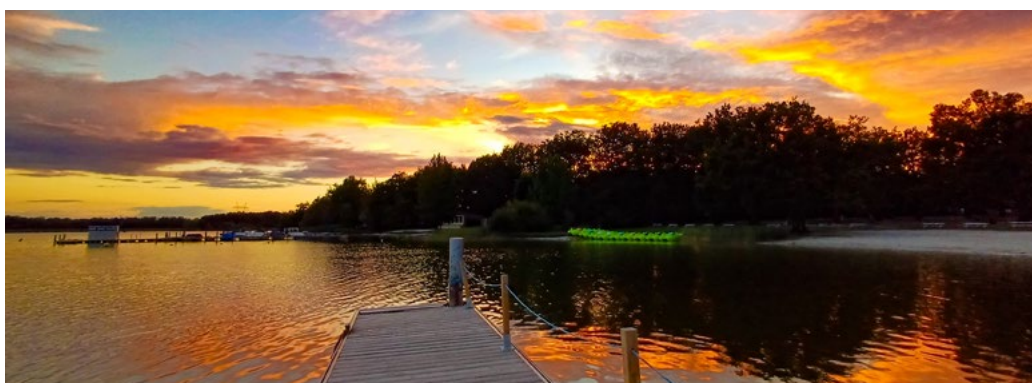
- D'avril à octobre : visite de ville d'Aubigny-sur-Nère pour les individuels et les groupes
- Juillet : Les Fêtes Franco-Ecossaises
- Septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- Octobre : Salon du livre Sauldre et Sologne
- Décembre : Féerie de Noël
- Toute l'année sur demande : visites de ville d'Aubigny-sur-Nère et Nançay pour les groupes
- Toute l'année : saison culturelle sur la Communauté de Communes
- Expositions à la galerie d'art François 1er
- Animations à la Maison du Fil au Tartan

Sorties natures

Depuis 2021, l'Office de Tourisme Sauldre et Sologne propose des sorties nature, en partenariat avec le Site de la Maison de l'Eau ou animées par Frédéric Thelinge, dans différents lieux du territoire et sur différents thèmes.

Cette année, **5 sorties nature** se sont tenues :

- Sorcellerie et plantes sauvages comestibles, le mercredi 7 mai à Aubigny-sur-Nère
- Fabrication de petits objets dans la nature, le mercredi 23 juillet à Méry-ès-Bois
- Explorateur de la Nature, le vendredi 8 août à Aubigny-sur-Nère
- Balade découverte des champignons, le mercredi 22 octobre à Nançay
- Halloween, le mercredi 29 octobre à Aubigny-sur-Nère



Appui aux prestataires touristiques

Parmi les missions de l'office de tourisme, l'appui aux prestataires fait partie des essentielles. Cela se traduit de manière quotidienne au travers du lien que l'on crée avec eux, pour la mise à jour des informations TIS, la création de projets et produits touristiques, l'échange autour des brochures...

Nous développons également les **ateliers en direction des socioprofessionnels** afin de les informer des actualités touristiques et leur proposer une montée en compétence sur des thématiques décidées au préalable par les prestataires.

En 2025, nous avons également accompagné des prestataires dans des dossiers de demande de subvention pour le développement de leurs structures, et projets touristiques.

Location de VAE

La Communauté de Communes a doté l'Office de Tourisme Sauldre et Sologne de 14 vélos à assistance électrique. Les vélos sont des « vélos tout chemin » qui s'utilisent sur des routes, et voies carrossable. Ces vélos permettent à tous publics de découvrir de belles et longues balades, ils disposent d'une autonomie de 80 kilomètres. Casques, pompe et sièges pour enfants sont fournis.

En 2024, nous avons inauguré 3 parcours balisés, deux autour d'Aubigny et un autour de Nancay. Ces itinéraires sont inscrits au schéma régional des itinéraires cyclables. Ces itinéraires permettent de découvrir le patrimoine naturel, bâti et culturel de notre territoire en passant par des points d'intérêts touristiques forts. Nous avons comptabilisé 75 locations de vélo sur l'année.

Le développement des itinérances douces est un axe de développement stratégique pour notre destination, vecteur d'économie touristique. Les travaux d'aménagement de la Méridienne à vélo (V48) ont débuté pendant le dernier trimestre 2025, pour le tronçon Aubigny-Argent.



Golf en campagne

A l'initiative du Comité du Cher de golf et de la municipalité d'Aubigny-sur-Nère, un parcours de « Golf en campagne » a été créé autour du parc des sports. Il s'agit d'un parcours de 11 trous pour une pratique du golf originale dans un cadre naturel. Il s'adresse à tous, entre amis ou en famille et sera l'occasion de s'initier, s'amuser et se détendre en plein air. L'OT Saultre et Sologne a repris la main sur cette activité et s'occupe d'accueillir les participants, les brieffer et leur fournir l'équipement nécessaire à la pratique de l'activité, qui est gratuite. Tous les ans, **une centaine de participants** pratiquent cette activité.

Visites de ville (Aubigny-sur-Nère et Nançay) et excursions

Les accueils de groupes représentent un levier important pour les retombées économiques locales, tant pour le territoire que pour les prestataires partenaires. L'offre de visites contribue directement à la notoriété et au dynamisme de Saultre et Sologne, en favorisant la découverte du territoire et en impliquant les acteurs touristiques.

Face à une clientèle en constante évolution, il est essentiel de faire preuve d'adaptation et de réactivité. Dans un contexte concurrentiel marqué par la diversification des canaux de distribution, nous devons adapter nos moyens et nos outils afin de consolider et développer la commercialisation de nos prestations touristiques : une brochure groupe est réalisée chaque année, diffusée sur nos réseaux sociaux et site internet.

L'office de tourisme met en place depuis de nombreuses années des **visites guidées** pour les individuels tous les mardis matin ainsi que des visites de groupe sur demande.

Les chiffres 2025 :

Visites pour les individuels : 91 personnes.

Visites pour les groupes : 1649 personnes.

Délocalisation du Bureau d'Information Touristique de Nançay

Le BIT de Nançay a ouvert ses portes au sein du Pôle des Etoiles de la mi-juin à la mi-septembre afin de se trouver au plus proche des flux touristiques et ainsi assurer une communication et une diffusion de l'information de manière plus large.



COMMUNICATION

La communication accompagne et valorise l'ensemble des projets portés par la collectivité, en leur donnant visibilité et cohérence. Elle s'appuie sur des campagnes adaptées, déployées sur une diversité de supports, afin de toucher efficacement les différents publics.

DES SUPPORTS PRINTS



2

MAGAZINES
INTERCOMMUNAUX
PAR AN



MULTIPLES SUPPORTS
POUR L'ENVIRONNEMENT



2

PLAQUETTES
CULTURELLES
PAR AN



+
BADGES

+
TOTE BAG

+
TASSE
MILLÉSIMÉE

1

PLAQUETTE
SALON DU LIVRE
PAR AN

COUVERTURE ET REPORTAGE DES ÉVÈNEMENTS



Saison culturelle*

1 140

SPECTATEURS

*organisée par Sauldre et Sologne



Salon du Livre

400

VISITEURS



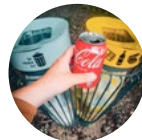
Ateliers
RPE

2 400

PARTICIPATIONS



Évènements
GPECT



Environnement

LES RÉSEAUX SOCIAUX



774 514

VUES UNIQUES
184 700 EN 2024

2 100

FOLLOWERS
1 742 EN 2024



36 000

IMPRESSIONS
17 443 EN 2024

510

FOLLOWERS
480 EN 2024



420

FOLLOWERS
381 EN 2024

CÔTÉ SITE INTERNET

15 341

VUES EN MOYENNE PAR MOIS
EN 2024

POUR

184 102

VUES TOTALES

4 412

VISITEURS UNIQUES PAR MOIS
EN 2024

POUR

52 943

VISITEURS UNIQUES

CULTURE

La Communauté de communes Sauldre et Sologne coordonne la saison culturelle intercommunale (8 communes, 19 associations et la communauté de communes). Ces manifestations se déroulent toute l'année dans les 14 communes du territoire.

Du changement en 2025

À la suite du départ de Virginie Maurice et l'installation de Margaux Duval au poste de coordinatrice culturelle, la programmation 2025 de la communauté de communes a été réduite. En effet, seules 4 manifestations se sont tenues cette année. 372 personnes ont bénéficié des spectacles organisés par la communauté de communes, dont 120 seniors et 212 enfants et leurs accompagnateurs lors des spectacles très jeune public.

En quelques chiffres



11 704

spectateurs
sur toute la saison



57

manifestations



22

partenaires : 7 communes, 12 associations, l'Ehpad d'Argent-sur-Sauldre et la CDC



50

actions de diffusion,
majoritairement de la
musique mais aussi du
théâtre et un peu de danse.



3

Festivals (Fêtes franco-écossaises, Festival de Boucard et le F'A'A)



4

actions de médiation
culturelle et résidences
artistiques



Spectacles de la communauté de communes

SPECTACLE TOUT PUBLIC

Suturé.e.s

de la compagnie Maintenant ou Jamais (18)

Théâtre

25 avril – 20h30 – La Forge

40 spectateurs

Cette pièce a été écrite en partie à La Forge, lors d'une résidence de création organisée par la Communauté de communes Sauldre et Sologne en 2022.



PUBLICS PRIORITAIRES DEFINIS PAR LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE



InChorus (18)

Chant

08, 09 et 11 avril – EHPAD d'Argent-sur-Sauldre, EHPAD d'Aubigny-sur-Nère et réunion des deux MARPA

120 spectateurs

Dans ma valise il y a...

de la compagnie Perroquet (18)

Théâtre d'objet

21 mai – Salle communale Argent-sur-Sauldre

120 spectateurs

Organisé en partenariat avec le Relais Petite Enfance Sauldre et Sologne



Léon du vent dans les plumes

de la compagnie La Sensible (41)

Théâtre d'objet

05 octobre – Salle communale Aubigny-sur-Nère

92 spectateurs

Organisé en partenariat avec le Relais Petite Enfance Sauldre et Sologne

SALON DU LIVRE 2025

La communauté de communes et son réseau des bibliothécaires ont organisé la 3^e édition du Salon du Livre Sauldre et Sologne.

Il s'est déroulé en 3 temps :

- Un concours de dessins déployé dans les 10 bibliothèques du territoire, et ouvert à tous à partir de 6 ans : 115 participants dont des classes entières
- Un cycle d'animations organisées pendant les vacances scolaires d'automne : 15 animations proposées par les bibliothèques de la Communauté de communes, mais aussi des partenaires (cinémas).
- Une journée de dédicaces d'auteurs coorganisée avec la Maison de la Presse d'Aubigny-sur-Nère (samedi 25 octobre, galerie François 1er) : 23 auteurs présents, environs 400 entrées. Cinq réunions ont été organisées pour mettre en place ce salon. Ces temps d'échanges, réunissant les agents et bénévoles des 10 bibliothèques du territoire ainsi que les agents dédiés à la Culture des communes d'Aubigny-sur-Nère et d'Argent-sur-Sauldre et la coordinatrice culturelle de la Communauté de Communes, sont aussi l'occasion d'échanger sur nos pratiques, les problématiques des uns et des autres et de mettre en place des projets communs.

15

*Animations menées par
le réseau des bibliothèques*

400

visiteurs

23

*auteurs
présents*

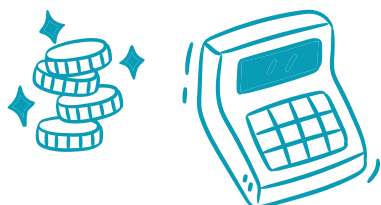


PISCINE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Communauté de communes Sauldre et Sologne est gestionnaire de la piscine des étangs, située à Aubigny-sur-Nère. Depuis lors, la Communauté de communes assure l'organisation et le financement du fonctionnement, de la maintenance et des investissements à réaliser sur cet équipement à la fois sportif et de loisirs.

EN BREF

Recette 2025



87 166€

DE RECETTES EN 2025



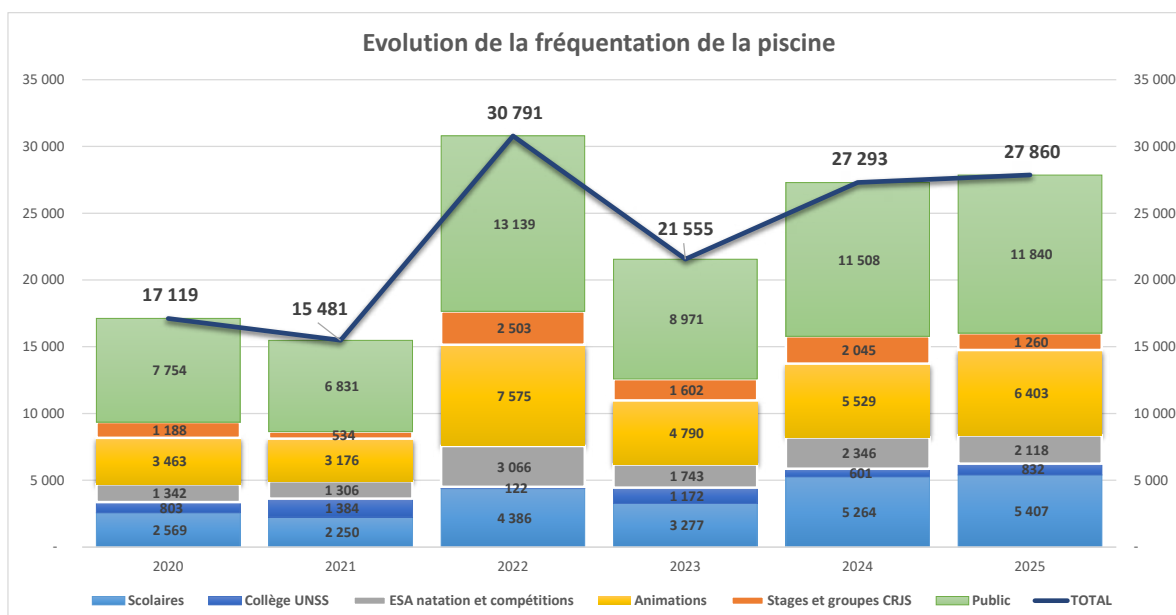
Nombre d'entrées 2025



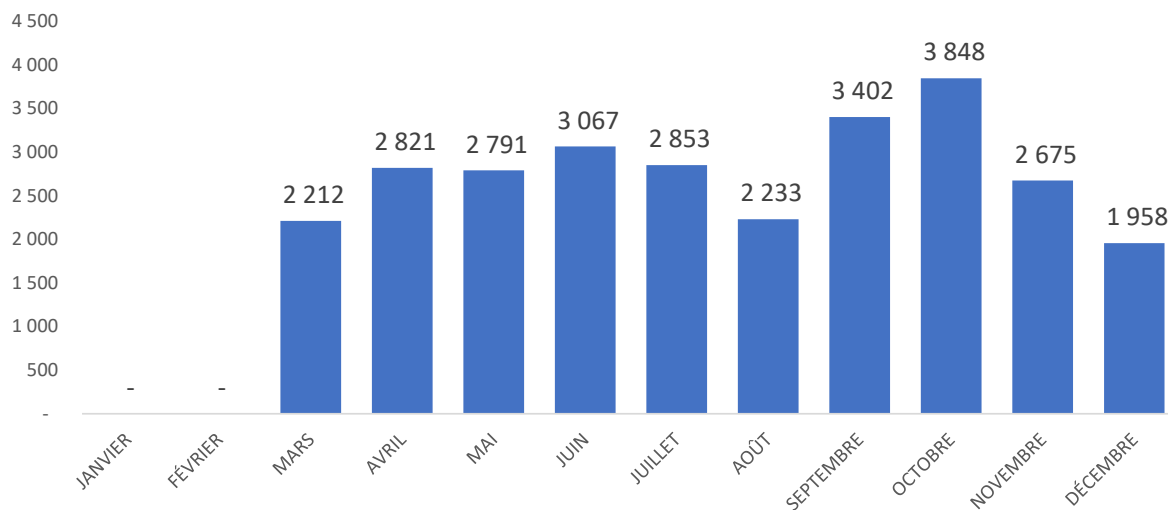
27 860

ENTRÉES EN 2025

EN CHIFFRES FRÉQUENTATION

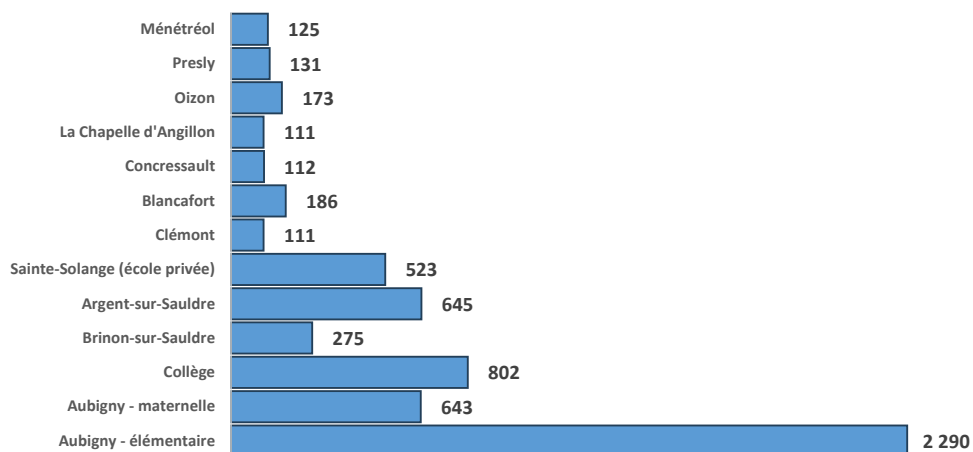


Fréquentation mensuelle

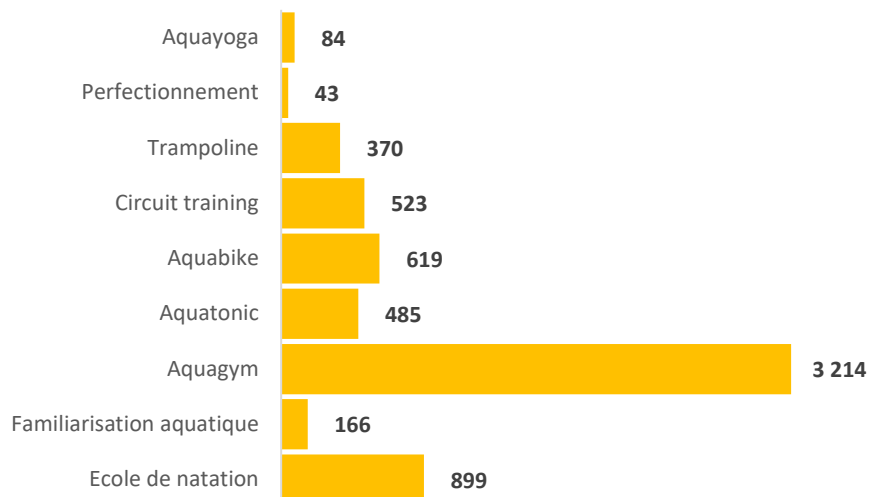


Fréquentation par école

Fréquentation 2025 par école

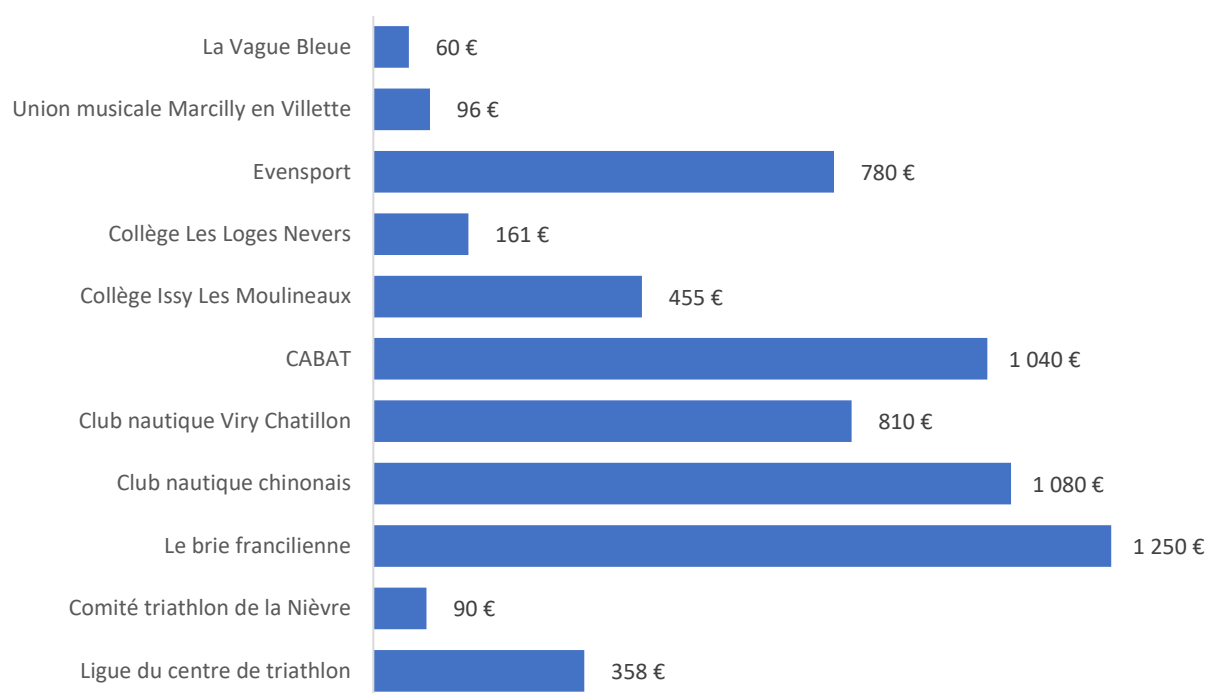


Fréquentation des animations

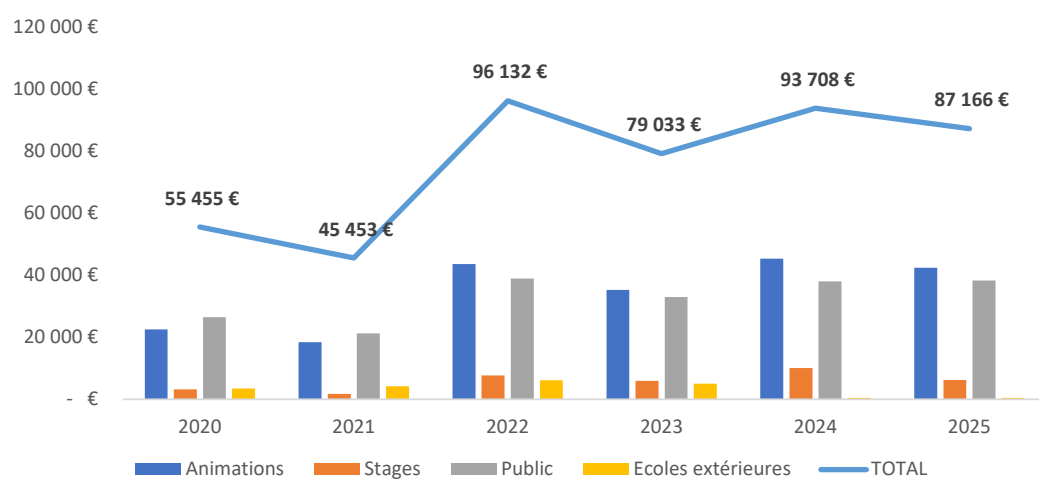




Fréquentation pour stage et groupes



Évolution des recettes d'entrées



SERVICE INSTRUCTEUR

SERVICE INSTRUCTEUR

Le service urbanisme mutualisé, ouvert depuis juillet 2015, a instruit en 2024 les dossiers de **11 communes** de la CDC Sauldre et Sologne :

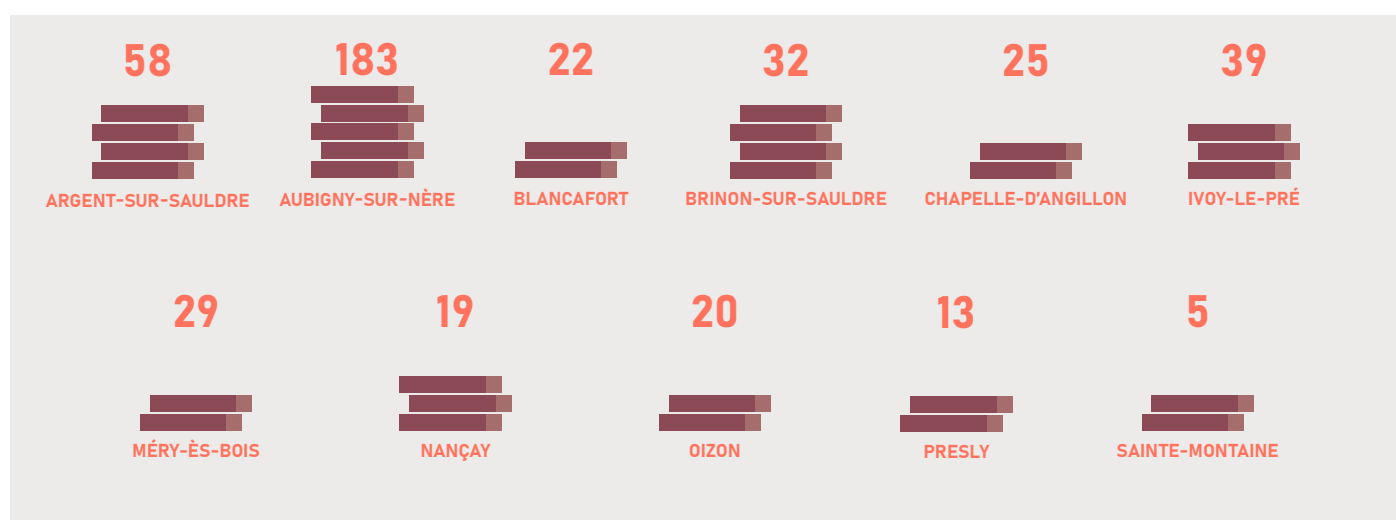
Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Ivoy-le-Pré, La Chapelle d'Angillon, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine.

Ce service instruit différents types de dossiers à savoir :

- **D**éclarations **P**réalables
- **P**ermis de **C**onstruire
- **P**ermis de **D**émolir **C**ertificats d'**U**rbanisme **b**

NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS EN 2025

PAR COMMUNES



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aire d'accueil des gens du voyage

La communauté de communes est **gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage** située route de Ménétréol à Aubigny-sur-Nère depuis 2017.

15 emplacements sont disponibles pour accueillir les familles, disposant chacune d'un bloc eau et électricité.

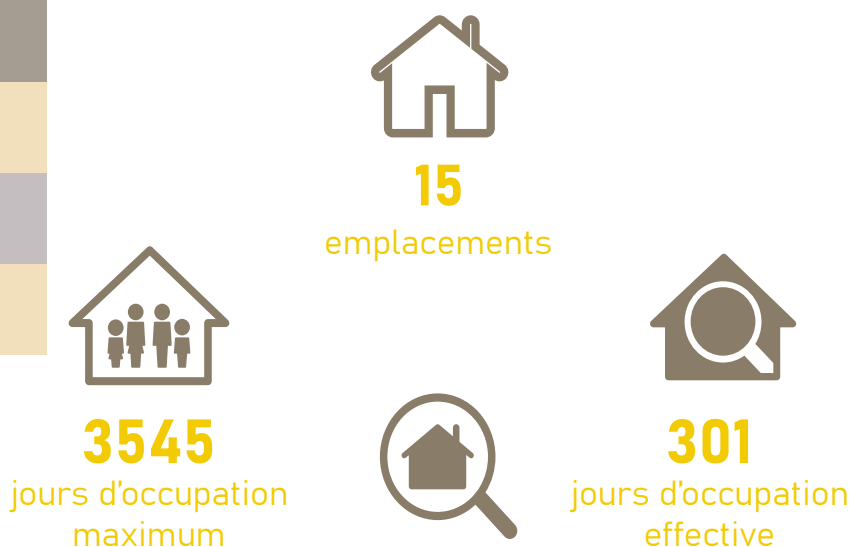
L'aire est équipée d'un bloc sanitaire chauffé comportant 3 douches individuelles dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, 6 WC dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, 1 lavabo extérieur et 1 lavabo intérieur.



Tarifs

TARIFS PAR EMBLEMENT	2025
Cauton	70€
Redevance d'occupation (droit de place et forfait de consommations d'eau et d'électricité)	7€60/jour d'infraction
Pénalités	15€/jour d'infraction

Fréquentation 2025



2025



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes